

# « Les grands oubliés » du futur port de Saint-Elme

**AMÉNAGEMENTS** Le Club nautique de La Méduse et le Yacht-club des Sablettes estiment qu'aucun des deux projets proposés ne prend en compte leurs activités

« On a tenu compte de l'avis des riverains, des plaisanciers, mais nous, qui sommes sur la base nautique depuis 30 ans, rien », regrette Marie-France Dubruel, présidente du Yacht-club des Sablettes. L'association espérait beaucoup de la dernière concertation qui s'est déroulée du 25 novembre au 16 décembre dernier. De même que le club nautique de La Méduse.

« Lors de l'enquête publique de 2006, nous avons déjà fait remarquer, dans les projets présentés, l'absence de protection contre les largages du côté de la base nautique. Aujourd'hui, c'est le même problème avec le projet de la mairie. On en a parlé à M<sup>me</sup> Leguen (la première adjointe, Ndlr) qui dit qu'on pourra faire des petites modifications par la suite. Mais là, il s'agit de construire une digue pour protéger le plan d'eau de la base nautique. Ce n'est pas une brouille », explique Jean Fioretti, président de La Méduse.

Si les deux associations insistent sur ce point, c'est qu'elles pensent qu'il en va de la survie de leurs activités. « Sans cette digue supplémentaire, la mer et les posidonies vont continuer à ronger la base nautique », souligne Jean Fioretti. « On ne peut pas mettre nos bateaux à l'eau dans ces conditions. Quant à la cale de mise à l'eau, prévue dans le projet 4 bis (porté par la municipalité, ndlr), elle va se trouver à un endroit où l'eau est déjà bien profonde. Pour les enfants avec qui nous travaillons, c'est dangereux », juge encore Marie-France Dubruel. Autre point d'achoppement : la surface de la future base nautique.

Les deux associations estiment qu'elles sont perdantes quel que soit le projet retenu.

« Les locaux de l'ancienne base, où nous en-



Marie-France Dubruel, présidente du Yacht-club des Sablettes, Jean Fioretti, président et Jean Bouffard, trésorier de La Méduse posent devant la base nautique de Saint-Elme et s'expriment au sujet du futur port. (Photo M. V.)

treposons une bonne partie de nos bateaux, va être supprimée pour augmenter la capacité du port. Tout sera rapatrié sur la base nautique actuelle qui, même si elle sera agrandie, ne nous permettra pas de rentrer tout notre matériel <sup>(1)</sup> », déplorent les deux associations.

## « Nous sommes des petites entreprises »

Pour Marie-France Dubruel, ni le Syndicat

mixte ni la Ville n'auraient tenu compte de l'importance des deux clubs. « Ce qu'ils oublient, c'est que nous sommes de petites entreprises », affirme-t-elle. Le Yacht-club compte 206 adhérents annuels, 180 pour La Méduse. Mais l'été, chacune des associations enregistre 500 adhésions supplémentaires.

Le Yacht-club emploie en outre quatre salariés en CDI (dont un à temps partiel) tandis que La Méduse tourne avec deux personnels permanents. « En haute saison, il y a aussi les CDD et les saisonniers », précise

la présidente du Yacht-club pour illustrer le « poids économique » que les associations nautiques représentent.

**MARIELLE VALMALETTE**  
mvalmalette@varmatin.com

1. Lors de la réunion publique, qui s'est tenue début décembre en mairie, la première adjointe Raphaëlle Leguen a indiqué qu'une simulation avait été faite et que tout le matériel pourrait être stocké sur la nouvelle base nautique.